

Inauguration des aménagements de restauration du marais St-Eugène



Photo, archives TC Média

Publié le 1 Juin 2013

Semaine du Saint-Laurent 2013

Le 11 juin, le WWF et le comité ZIP du lac St-Pierre procéderont à l'inauguration du marais St-Eugène au lac St-Pierre (Pointe-du-Lac). À cette occasion, les gens présents pourront découvrir les nombreux aménagements qui y ont été réalisés pour en assurer la mise en valeur et la restauration.

Sujets : [Conseil régional des élus](#) , [Fonds mondial](#) , [WWF](#) , [Marais St-Eugène](#) , [Fleuve Saint-Laurent](#) , [Mauricie](#)

En septembre 2012, le Fonds mondial pour la nature (WWF) et le comité ZIP du lac St-Pierre annonçaient le début d'importants travaux visant à redonner vie à ce joyau de la biodiversité.

Le projet est parrainé et financé par plusieurs partenaires, dont Coca-Cola, la Fondation pour l'environnement d'Hydro Québec, le Conseil régional des élus (CRÉ) Mauricie, le Ministère des Ressources naturelles, le Regroupement Québec oiseaux, l'Association des propriétaires et locataires du marais Ste-Eugène, le Fonds pour l'environnement Shell et la ville de Trois-Rivières.

Ces aménagements permettront d'améliorer la circulation de l'eau de même que sa qualité et aideront à assurer le maintien de la biodiversité et la protection des espèces menacées dont la survie dépend du marais.

De plus, de nouveaux sites d'observation offrent maintenant aux visiteurs la chance d'apprécier les charmes du marais tout en limitant leur empreinte écologique sur ce fragile écosystème.

Cette visite du marais St-Eugène est organisée dans le cadre de la « Semaine du Saint-Laurent » www.davidsuzuki.org/fr/semainesaintlaurent.

Organisée conjointement par la Fondation David Suzuki et 20 partenaires, cette initiative mettra de l'avant des dizaines d'activités proposées par les organismes partenaires afin de faire connaître le Saint-Laurent aux Québécoises et Québécois et les inviter à s'en rapprocher.

Situé dans la plaine inondable du lac St-Pierre, le marais St-Eugène est reconnu pour son importante biodiversité. La présence d'espèces fauniques à statut précaire et son écosystème forestier exceptionnel en font un milieu humide exceptionnel.

Or, ce territoire est particulièrement sensible aux activités anthropiques et à la variation du régime hydrique du fleuve Saint-Laurent.

Ce projet d'aménagement vise la protection des richesses fauniques et floristiques du territoire, en plus d'assurer la mise

en eau du marais et la qualité de celle-ci. **(POG)**